



Suprême Conseil Uni
Des Souverains Grands Inspecteurs Généraux
33^{ème} et Dernier Degré
du
Rite Ecossais Ancien Accepté
ORDO AB CHAO
A LA GLOIRE DU GRAND ARCHITECTE DE L'UNIVERS

Sous la Voûte Céleste et le point de Zénith correspondant à 43° 23' 30" de latitude Nord et à 6° 20' 27" de longitude Est au grand méridien de Paris, à La villa Voltaire, 83340 LE CANNET DES MAURES.

A nos Souverains Grands Inspecteurs Généraux, Sublimes Princes du Royal Secret, Grands Inspecteurs Inquisiteurs Commandeurs, Grands Elus Chevaliers Kadosch, Souverains Princes Chevaliers Rose-Croix, Sublimes Maçons, Maîtres Secrets, A tous les Francs Maçons du Rite Ecossais Ancien et Accepté répandus sur la surface du globe FAISONS SAVOIR que,

Nous, Très Puissant Souverain Grand Commandeur, assisté du Puissant Lieutenant Grand Commandeur et des Souverains Grands Inspecteurs Généraux du 33^{ème} et dernier degré du Rite Ecossais Ancien et Accepté composant le Conseil Suprême UNI

Chefs, protecteurs et Vrais Conservateurs de l'Ordre.

Avons ELEVE **Souverain Grand Inspecteur Général 33^{ème}** degré de notre rite **R E A A**

Notre Très Cher Frère **Claude TORRENS N° FDG 060**

Inscrit au contrôle de la Loge de Perfection N°P1 à l'orient du **CANNET des MAURES**

Sous le titre distinctif « **ETOILE DU SUD** »

Volant que ce Frère jouisse des avantages, droits, prérogatives et honneurs attachés à ce degré qu'il en exerce les attributions en conformité des Constitutions et Règlements de notre Ordre, afin qu'il soit partout reconnu en cette qualité.

Lui avons délivré cette patente certifiée, signée, scellée et timbrée des sceaux de notre Conseil Suprême constatant le degré qui lui est conféré et son inscription au contrôle particulier de notre 33^{ème} degré sous le N°D17/5

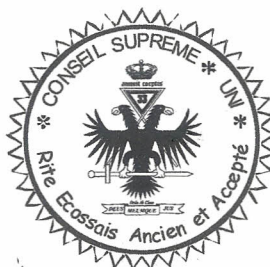
Mandons et ordonnons à tous les Maçons réguliers, à tous les Ateliers de notre juridiction, invitons tous les autres Maçons ou corps Maçonniques réguliers de tous les degrés, au nom de cette réciprocité de devoirs, d'amitié et de bienveillance qui nous lie et nous unit, à le reconnaître aux degré et titre énoncé et à remplir envers lui tous les devoirs prescrits par les lois de l'Ordre.

Fait et donné en Tenue du Suprême Conseil UNI le :28 Mars 2017

LE TRES PUISSANT SOUVERAIN GRAND COMMANDEUR



André SAGNARD



LE PUISSANT LIEUTENANT GRAND COMMANDEUR



Gilbert BONNEFOY